



Note au Ministre

Objet: Stage de préparation au certificat d'aptitude à l'inspection de la Jeunesse et des Sports.

1° Etant donné que la date d'ouverture du stage de préparation au Certificat d'aptitude à l'inspection de la Jeunesse et des Sports est proche (Lundi 13 septembre 1982, selon le circulaire annexé à la lettre n° 0335 SC/Rwa du 11/5/1982), et que le problème relatif à l'octroi des bourses FAC à nos candidats n'est pas encore résolu, je proposerai que nos services contactent, avant qu'il ne soit trop tard, le Ministère ayant la gestion des bourses de stage dans ses attributions, à l'occurrence le Ministère de la Fonction Publique.

J'ai demandé aux intéressés (KAREMERA et NDUWAYEZU) s'ils avaient déjà reçu et rempli les formulaires de demande de bourse FAC et ils m'ont répondu par la négative. A moins qu'il n'y ait une autre formule d'usage, et que partant le fait d'être inscrit à l'I.N.S.E.P de Paris n'entraîne automatiquement l'obtention de la bourse FAC.

Dans le cas contraire et compte tenu du fait que le dernier paragraphe de ce même circulaire stipule que "les demandes de bourses FAC sont à présenter dans le cadre du contingent mis à la disposition du pays de résidence des candidats," ne devrions-nous pas contacter le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ou le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire qui eux aussi disposent des bourses FAC ?

2° Par ailleurs, s'agissant de la formation et du perfectionnement de nos cadres, tant des agents de la Direction Général de la Jeunesse que de la Direction Général des Sports. Je proposerais que soit réouvert le dossier concernant l'envoi en formation des étudiants Rwandais à l'I.N.J.S. de Yaoundé. Une correspondance antérieure entre le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Cameroun et notre Ministère, avait déjà été échangée (Cfr V/lettre n° 870/12.08/01 du 1/6/1981 et la lettre n° 655/M.J.S/I.N.J.S du 18/06/1981 signé NGONGANG Ouandji André, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Cameroun).

D'après les éléments contenus dans ce dossier, le problème majeur qui aurait bloqué son aboutissement semble être la bourse d'étude.

.../...

3. En partant du fait que l'institut n'accorde pas les bourses d'étude et que la CONFEJES (qui, sur un financement octroyé par l'A.C.D.I, a déjà pris en charge trois de nos ressortissants) ne dispose plus de bourse d'étude pour l'instant, notre département devrait demander au Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire ou au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de nous trouver au moins quatre offres de bourse auprès des organismes de financement. Si ma proposition rencontrait votre assentiment, nos services devraient d'ores et déjà entreprendre des démarches nécessaires, puisque la prochaine rentrée académique à l'I.N.J.S de Yaoundé est fixée autour du 4 octobre 1982.

En outre, avant de quitter Yaoundé en fin juin dernier, le Directeur de l'I.N.J.S à qui j'avais demandé si les candidatures de nos ressortissants seraient retenues à la prochaine rentrée académique, il m'a précisé que, référence faite à la correspondance antérieure, l'institut serait prêt à recevoir jusqu'à concurrence de sept étudiants Rwandais à compter de l'année académique 1982/83.

C. P. I.
D. G. J. ^{EU NESSO}

Guy KABERA

Bureau Formation.-

